

Mairie de BRUYERES-ET-MONTBERAULT

Place du Général de Gaulle

02860 BRUYERES-ET-MONTBERAULT

Dossier Suivi par :
MORARD Dominique
Tél : 0322973165
CATONNET Hélène
Tél : 0322973186
Mèl : DR80-DEM@insee.fr

Lille, le 9 décembre 2020
N°2020_30185_DR59-SES80

Objet : Enquête statistique sur les loyers et les charges

Madame, Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise du 04 janvier au 27 janvier 2021 une enquête statistique sur les loyers et les charges. Dans le contexte sanitaire actuel, il est particulièrement important de disposer d'indicateurs nous permettant de connaître l'état de notre économie, l'évolution de l'inflation en particulier.

L'enquête est obligatoire et réalisée sur un échantillon d'environ 5 500 logements situés en France (hors communauté). Parmi ces logements, certains d'entre eux se situent dans votre commune. Ces foyers seront interrogés par Mme Isabelle COLBEAU. (Tél : 06 60 66 95 78), enquêtrice de l'Insee, munie d'une carte officielle. Ils sont prévenus par lettre et informés du nom de l'enquêtrice.

Habituellement, l'enquête se déroule soit en face-à-face avec un enquêteur, soit par téléphone. Toutefois, à titre exceptionnel, en raison du contexte sanitaire, l'interrogation sera réalisée uniquement par téléphone. Pour effectuer leur travail, les enquêteurs de l'Insee continuent à se déplacer dans les rues ou dans les halls d'immeuble, dans le strict respect des gestes barrières, pour identifier un logement à enquêter ou s'assurer du nom des occupants à partir d'éléments de localisation dont ils disposent.

Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation, et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Le travail de l'enquêtrice sera facilité si cette enquête est annoncée soit dans votre journal d'informations municipales, soit par affichage public ou par voie de presse. Une proposition de texte à insérer est jointe à ce courrier.

Si quelques administrés inquiets ou réticents s'adressent à vos services, je vous serais obligé de veiller à ce que le meilleur accueil leur soit fait pour qu'ils soient renseignés.

Des renseignements relatifs à l'enquête et à son calendrier sont disponibles sur le site internet de l'Insee : www.insee.fr.

Les gendarmeries et les préfetures sont également avisées.

Je vous prie d'agr er, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de ma consid ration distingu e.

Le Directeur R gional

Sign  : Jean-Christophe FANOUILLET

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enqu te est reconnue d'**int r t g n ral et de qualit  statistique**, en application de la loi n  51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en mati re de statistiques. Elle a obtenu le visa n  **2021T028EC** du Ministre de l' conomie, des Finances et de la Relance, valable pour l'ann e **2021**.

Cette enqu te est **obligatoire**. En cas de d faut de r ponse, les personnes enqu t es peuvent  tre l'objet de l'amende pr vue   l'article 131-13 du code p nal.

Les r ponses   ce questionnaire sont prot g es par le secret statistique et destin es   l'Institut national de la statistique et des  tudes  conomiques (Insee). Ces r ponses seront conserv es pendant 5 ann es   compter de la fin de la collecte pour les besoins de l'enqu te. Elles seront archiv es au-del  de cette dur e.   tout moment, leur usage et leur acc s seront strictement contr l s et limit s   l' laboration de statistiques ou   des travaux de recherche scientifique ou historique.

Le r glement g n ral 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des donn es (RGPD) ainsi que la loi n 78-17 du 6 janvier 1978 relative   l'informatique, aux fichiers et aux libert s s'appliquent   la pr sente enqu te.

L'Insee est le seul destinataire des donn es d'identification (nom et coordonn es), ainsi que les Archives de France, conform ment aux dispositions de l'article L. 212-4 du code du patrimoine. Elles seront conserv es par le service producteur pendant la dur e de la collecte.

Les personnes enqu t es peuvent exercer un droit d'acc s, de rectification, d'effacement ou de limitation de traitement pour les donn es les concernant pendant la p riode de conservation des donn es d'identification. Ces droits peuvent  tre exerc s aupr s de l'Insee, que vous pouvez contacter   l'adresse  lectronique suivante : contact-rgpd@insee.fr

ou par courrier : Insee – Unit  des affaires juridiques et contentieuses
88 avenue Verdier – CS 70058
92541 MONTRouGE CEDEX

Pour toute question relative au traitement de vos donn es, vous pouvez contacter le d l gu    la protection des donn es du Minist re de l' conomie, des finances et de la relance par message  lectronique : le-delegue-a-la-protection-des-donnees-personnelles@finances.gouv.fr

ou par courrier : Le D l gu    la protection des donn es des minist res  conomique et financier D l gation aux Syst mes d'Information
139, rue de Bercy T l doc 322
75572 PARIS CEDEX 12

Vous pouvez si vous l'estimez n cessaire adresser une r clamation   la Cnil.

Exemple de texte   ins rer

ENQU TE

L'Institut national de la statistique et des  tudes  conomiques (Insee) r alise, du 04 janvier au 27 janvier 2021, une enqu te sur les loyers et les charges.

L'enqu te a pour objectif d' valuer l' volution trimestrielle des loyers ; l'indice ainsi calcul  est int gr    l'indice des prix   la consommation.

Dans notre commune, quelques m nages seront sollicit s. Une enqu trice de l'Insee charg e de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Elle sera munie d'une carte officielle l'accr ditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui r serverez.



La charte sanitaire mise en place par l'Insee pour réaliser les enquêtes

Nos enquêteurs veillent aux gestes « barrière », à la distanciation physique et mettent en œuvre un protocole sanitaire strict conformément aux recommandations du Ministère de la Santé. Ils sont en particulier équipés de masques, gel hydro-alcoolique et lingettes. Ils vous fourniront un masque pour l'entretien si vous n'en disposez pas.

	Les enquêteurs de l'Insee se présentent à vous munis d'un masque, pour eux, mais également pour vous, et de leur carte professionnelle.
	Avant d'entrer à votre domicile et en sortant, les enquêteurs de l'Insee se lavent les mains avec une solution hydro-alcoolique.
	À votre domicile, les enquêteurs de l'Insee respectent les règles de distanciation. Ils n'ont pas de contact physique avec les objets vous appartenant, sauf pour s'asseoir et s'installer pour l'entretien. Vous voudrez bien vous assurer qu'un seul habitant du logement sera présent à la fois pour répondre aux questions de l'enquêteur lors de l'entretien.
	Les enquêteurs de l'Insee ont besoin d'un espace propre et si possible ventilé pour poser leur ordinateur portable et réaliser l'interview. Ils disposent de lingettes pour nettoyer l'emplacement où ils s'installent.



Proposition de texte de présentation de l'enquête :

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

À cet effet, tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Sauf exceptions, les personnes de ces logements sont interrogées six trimestres de suite : la première interrogation se fait par la visite d'un enquêteur de l'Insee au domicile des enquêtés, les interrogations suivantes par téléphone ou sur Internet. La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

La procédure :

Un(e) enquêteur(rice) de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés. Il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant.

Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

Liste des enquêteurs de la Direction régionale des Hauts-de-France susceptibles d'enquêter dans votre commune :

Mme BASTIE Dominique	Mme MARIAGE Régine
Mme CASTELLETTI Sylvie	M. PECHON David
Mme COLBEAU Isabelle	Mme PINGRET Véronique
Mme COLIN Patricia	M. POIRETTE Philippe
Mme DEFRANCE Dominique	M. RANGOLY Daniel
Mme DESMAREST Véronique	Mme SIMON Béatrice
Mme DOVAL Brigitte	M. VACOSSIN Frédéric
Mme HAFFNER Rose	Mme VIOT Françoise
Mme LEJEUNE Ingrid	

